

Désignation de l'entreprise

SAS 3A INVEST

Néant

*

Adresse de l'entreprise

MATHEVARD

43140 LA SEAUVE - SUR - SEMENE

Número SIRET *

97745100400013

Durée de l'exercice en nombre de mois *

19

Durée de l'exercice précédent *

12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
				31122024		31122022			
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobiliations incorporelles	Fonds commercial *	010	012					
		Autres *	014	016					
	Immobiliations corporelles *		028	030					
	Immobiliations financières * (1)		040	342 500	042	342 500			
	Total I (5)		044	342 500	048	342 500			
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052				
			060	062					
Marchandises *									
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066						
Créances (2)		Clients et comptes rattachés*	068	070					
		Autres * (3)	072	074					
Valeurs mobilières de placement		080	082						
Disponibilités		084	7 693	086	7 693				
Charges constatées d'avance *		092	094						
Total II		096	7 693	098	7 693				
Total général (I+II)		110	350 193	112	350 193				
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 000				
	Ecart de réévaluation			124					
	Réserve légale			126					
	Réserves réglementées*			130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131					
	Report à nouveau			134					
	Résultat de l'exercice			136	43 431				
	Subventions d'investissement			137					
	Provisions réglementées			140					
	Certifié conforme			142	44 431				
DÉTTES (4)	Provisions pour risques et charges			144					
	Total II			154					
	Emprunts et dettes assimilées			156	304 459				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés			166	1 303				
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)			169					
	Comptes courants d'associés			173					
	Autres dettes			175					
	Produits constatés d'avance			174					
	Total III			176	305 762				
Total général (I + II + III)			180	350 193					
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	342 500		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

STOCKS

CAPITAUX PROPRES

DÉTTES (4)

REVENUS

Signé par :



5A901D17FC914AD...

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert ComptableEn Euros.

Désignation de l'entreprise										SAS 3A INVEST										Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le										Néant		*																																																										
A - RÉSULTAT COMPTABLE										13 1 1 2 2 0 2 4										13 1 1 2 2 0 2 2																																																																																
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *										209										210																																																																															
	Production vendue										215										214																																																																															
	Production stockée *										217										218																																																																															
	Production immobilisée *																				222																																																																															
	Subventions d'exploitation reçues																				224																																																																															
	Autres produits																				226																																																																															
	Autres produits																				230																																																																															
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)																				232																																																																															
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																				234																																																																															
	Variation de stock (marchandises) *																				236																																																																															
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																				238																																																																															
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																				240																																																																															
	Autres charges externes * :										242										4 518																																																																															
	Impôts, taxes et versements assimilés										243										244										343																																																																					
	Rémunérations du personnel *																				250																																																																															
	Charges sociales (cf. renvoi 380)																				252																																																																															
	Dotations aux amortissements *										255										254																																																																															
	Dotations aux provisions																				256																																																																															
	Autres charges										259										260																																																																															
	Total des charges d'exploitation (II)																				264										4 861																																																																					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																				270										(4 861)																																																																						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)																				280										67 950																																																																					
	Produits exceptionnels (IV)																				290																																																																															
	Charges financières (V)																				294										19 658																																																																					
	Charges exceptionnelle (VI)																				300																																																																															
	Impôts sur les bénéfices * (VII)																				306																																																																															
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)																				310										43 431																																																																						
B - RÉSULTAT FISCAL										Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312										43 431										314																																																												
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																				316																																																																															
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																				318																																																																															
	Provisions non déductibles *																				322																																																																															
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)																				324																																																																															
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés										247										Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*										248										330																																																											
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option																				(Part de loyers dispensés de réintégration)										249										251																																																											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																				998																																																																															
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																				999																																																																															
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																				997																																																																															
	Entreprise nouvelles (44. sexies)										986										Zone franche urbaine (44 octies A)										987										Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)										138										342																																							
	(FRR)France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)										181										Jeune entreprise innovante (44. sexies A)										989										Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)										991																																																	
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)										345										Investissements et souscriptions outre-mer										344										Créance due au report en arrière du déficit										346										Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)										992										350										64 553									
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																														993																																																																					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										352																				354										21 122																																																		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)																				356																																																																															
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																														Paraphe										360																																																											
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370																				372										21 122																																																		

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Titres immobilisés	8
Créances immobilisées	8
Evaluation des créances et des dettes	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	10
Liste des filiales et participations	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 28/06/2023 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 350 192.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 43 431.16 Euros.

L'exercice a une durée de 19 mois, couvrant la période du 28/06/2023 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 28/06/2023 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			342 500
TOTAL			342 500
TOTAL GENERAL			342 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			342 500	342 500
TOTAL			342 500	342 500
TOTAL GENERAL			342 500	342 500

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 060	5 060		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	299 399	44 912	199 318	55 169
Fournisseurs et comptes rattachés	1 303	1 303		
TOTAL	305 762	51 275	199 318	55 169
Emprunts souscrits en cours d'exercice	342 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	43 101			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS			1 000		1 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
 En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
 Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
 Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour

ANNEXE

Exercice du 28/06/2023 au 31/12/2024

tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

NEANT

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 060
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 303
Total	6 363

Charges et produits constatés d'avance

NEANT

ANNEXE

Exercice du 28/06/2023 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	342 500		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	19 658	67 950
Dont entreprises liées	3	67 950

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	299 399
Total	299 399

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CA 342.500€ 08/2030
Montant initial de cette garantie : 50 000
Montant restant dû en capital : 50 000
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/08/2030
Nature de la sûreté réelle : CAUTION SOLIDAIRE DE SUPHBAT

Emprunt du : CA 342.500€ 08/2030
Montant initial de cette garantie : 342 500
Montant restant dû en capital : 342 500
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/08/2030
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT ACTIONS SUPER PLOMBERIE ET SUPER
: COUVERTURE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS STE SUPER	300 000	1 459 825	15.00	200 000	200 000			3 737 949	344 504	39 000	
- SAS SUPER PLOMBERIE	323 312	360 601	15.00	142 500	142 500			3 102 941	210 816	28 950	
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

Paraphe
Up

3A INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : Mathevard, 43140 LA SEAUVE-SUR-SEMENE
977 451 004 RCS LE PUY EN VELAY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 43 431,16 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	43 431,16 euros
A la réserve légale	100,00 euros

Solde	43 331,16 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique	19 000,00 euros
Soit 190,00 euros par action	
Le solde	24 331,16 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 24 331,16 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juillet 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 24 331,16 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

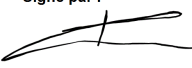
L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes

Certifié conforme
Le Président

Signé par :

5A901D17FC914AD...